

ABONNEMENT.

SOMMAIRE :

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A. EWIG,
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 Juillet 1878.

Chronique générale.

Le conseil des ministres a décidé que les discours prononcés à l'installation de la R. F., au palais du Champ-de-Mars, seraient : 1° insérés au *Journal officiel* ; 2° affichés à Paris et dans les communes de France et d'Algérie.

Nous avons, en effet, retrouvé au *Journal officiel* du 2 juillet, à la partie officielle, les discours de M. Teisserenc de Bort et de M. de Marcère. A quel titre ces deux morceaux de littérature et même le compte rendu de la cérémonie figurent-ils dans la partie officielle du *Journal officiel* ? C'est la première fois, croyons-nous, que l'on voit transformer en acte du gouvernement une séance artistique. Si l'installation de la statue de la R. F. avait vraiment ce caractère, MM. les ministres ont usurpé sur les fonctions du Président de la République ; car à lui seul appartient le droit constitutionnel de présider aux solennités officielles.

Mardi prochain, M. le ministre de l'intérieur recevra à dîner les maires des cinq départements qui composent la Normandie.

S'il n'y a pas eu dans Paris de troubles graves à l'occasion de la fête nationale, la ville de Marseille a vu des scènes déplorables s'agiter autour de la statue du saint évêque de Belzunce, qui s'est immortalisé pendant la peste de 1720 par son zèle évangélique et son inépuisable charité.

Un énergumène nommé Peytral, que le caprice populaire a décoré de l'écharpe municipale, comme adjoint au maire de Mar-

seille, n'a-t-il pas eu l'odieuse idée de proposer le renversement de cette statue si justement vénérée ? Une émotion aussi insensée était bien sûre d'être appuyée par un certain nombre d'écervelés ; mais empressons-nous de dire, à l'honneur de la population marseillaise, que d'énergiques protestations se sont élevées contre la fureur de quelques Vandales qui avaient déjà passé une corde autour de la statue pour la renverser. De là des désordres qui ont fait mander à Paris le préfet des Bouches-du-Rhône, à qui le ministre de l'intérieur a sans doute demandé un compte détaillé des circonstances qui ont pu amener un si regrettable conflit.

Ce qui devrait surtout appeler l'attention du ministre, c'est l'impudence de cet adjoint, et l'imprévoyance de ceux qui l'ont appelé à des fonctions municipales dans une ville de premier ordre. Cet exemple prouve une fois de plus qu'il y a d'autres garanties à demander aux fonctionnaires que celles de leur opinion politique ; que la maturité, l'expérience et la sagesse sont les conditions indispensables, même chez des magistrats républicains.

Dans un récent article, l'*Assemblée nationale*, en rappelant les deuils successifs survenus cette année dans les maisons souveraines, l'avait surnommée l'*Année terrible*. Un nouveau décès de souverain vient s'ajouter à cette liste nécrologique. L'Empereur du Maroc, le plus proche voisin de nos possessions africaines, vient de mourir après un règne de près de vingt ans. Il avait été proclamé en 1859 sous le nom de Sidi-Mohamed.

A Marseille, pendant la journée de dimanche, il n'y a pas eu de réjouissances publiques et le soir pas d'illuminations.

Dans le chef-lieu des Bouches-du-Rhône, les républicains se sont acharnés contre une

statue ; à Bordeaux, c'est contre un cercle. Voici ce que nous lisons dans la *Guianne* :

« Les retraites aux flambeaux ont été suivies par une cohue indescriptible hurlant la *Marseillaise* à pleine gorge devant les maisons qui n'étaient pas illuminées, elle sifflait et criait en cadence : « Des lampions ! des lampions ! » Sur l'intendance et dans la rue Vital-Carles, ces cris ont été très-nourris.

La soirée s'est terminée comme on devait le supposer, étant donnée la manière dont les républicains comprennent la liberté.

Vers 11 heures, une foule compacte s'est massée à l'angle de l'Intendance et de la rue Sainte-Catherine et, pendant plus de deux heures, a fait retentir des vociférations furieuses contre les membres du cercle de l'Union dont le balcon n'était pas illuminé.

C'en étaient pas des cris, c'étaient des hurlements entremêlés de sifflets et de couplets de la *Marseillaise* : « Aux armes, citoyens !... qu'un sang impur abreuve nos sillons ! »

Auprès de nous, un individu fait la réflexion suivante : « Ah ! si nous étions à Marseille, ça ne se passerait pas comme ça ; c'est une fête patriotique, il faut faire comme les autres. »

Un autre : « Il faut respecter la majorité ; nous le leur ferons bien voir. »

Un autre : « Allez vous coucher, tas de gueux ! »

Beaucoup crient : « A l'eau ! à l'eau ! » d'autres : « A l'abattoir ! »

Un individu, qui connaît l'histoire de la Commune, vocifère : « Qu'on les allume et qu'on en fasse des lampions ! »

On a voulu envahir le Cercle ; il a fallu fermer les portes précipitamment.

C'était ignoble.

Pendant ce temps, quelques sergents de ville se promenaient tranquillement sur la place de la Comédie ; les ordres de M. le maire étaient évidemment de laisser insulter les conservateurs : M. Brandenburg a bien mérité de la République. »

A Rouen, des faits à peu près semblables se sont produits ; voici ce qu'on écrit au *Petit-Caporal* :

« De l'Hôtel-de-Ville, très-sommairement illuminé, la *Marseillaise* a été brailée par une bande de voyous et de filles publiques, dirigée par plusieurs repris de justice déguisés en femmes.

Cours Boieldieu, plusieurs républicains ont entouré la statue de ce compatriote et parlaient de la culbuter ; pourquoi ?

M. Anquetin, négociant en blanc, rue Thaurat, chez qui, le matin, à l'occasion de la Fête-Dieu, on avait construit un reposoir, a été attaqué par une troupe de forcenés à qui il refusait de donner les guirlandes de fleurs qui avaient servi pour la cérémonie, afin d'en orner une place publique.

Les bureaux du *Nouvelliste de Rouen* ont également été attaqués aux cris de : A bas le *Nouvelliste* ! et au chant de la *Marseillaise*, parce que le matin il n'avait pas jugé à propos de se pavover.

Rue du Grand-Pont, plusieurs habitants ont été l'objet de semblables vexations.

Au palais de l'Archevêché, on est allé proférer les cris : A bas les curés et les jésuites ! »

LES TROUBLES DE MARSEILLE.

La journée de mardi a été signalée par de nouvelles tentatives de désordres, aussitôt réprimées par les autorités militaires.

A sept heures, dit la *Gazette du Midi*, un rassemblement s'est formé devant le café Bodoul, à l'intérieur duquel se trouvaient la plupart des habitués et plusieurs officiers de chasseurs. Les voyous qui composaient en très-grande partie ce rassemblement ont hué les officiers au moment où ceux-ci sortaient par la rue Pavillon, puis ont essayé d'envahir le café, du côté de la rue Saint-Ferréol. Les consommateurs réunis dans l'établissement, et dont aucun acte n'avait motivé cette agression sauvage, se sont alors armés de carafes et de chaises pour repousser les

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

A QUELQUE CHOSE

MALHEUR EST BON.

(Suite.)

Je crois pourtant que nous aurions réussi cette année-là, qui était notre année de seconde, à rapporter à la maison bon nombre de prix, sans un accident qui m'arriva.

Vers le mois de juin, mes yeux, qui me faisaient souffrir depuis quelque temps, s'enflammèrent tellement qu'on dut appeler un médecin.

Le médecin déclara qu'avec des soins ce mal n'aurait rien de grave, mais qu'il fallait absolument me tenir pendant une semaine dans une chambre sans lumière, et ne me permettre, pendant tout le mois suivant, ni d'ouvrir un livre ni de toucher à une plume.

Il ajouta que j'avais dû abuser de mes yeux, et travailler beaucoup la nuit avec un éclairage insuffisant.

Il devinait juste ; il aurait été effrayé s'il eût su le compte des bouts de bougie que j'avais dérobés à ma mère et des chandelles que j'avais achetées sur mes économies, pour pouvoir, pendant les longues nuits d'hiver, rattraper un peu du temps que j'avais perdu depuis le commencement de mes études.

Je m'étais donc bien attiré mon mal et ne pouvais m'en prendre à personne ; mais je n'en étais pas moins désolé !

Qu'allions-nous devenir à présent ? Je me voyais, pour des semaines, incapable de travailler, incapable de venir en aide à Georges : toutes nos compositions des prix seraient perdues certainement !

Cette crainte me donna de l'éloquence, à ce qu'il faut croire, car à force de supplications j'obtins au bout de quinze jours l'autorisation de retourner au lycée.

Cette autorisation ne me fut accordée que sous certaines conditions.

1° Je n'ouvrirais pas un livre, et n'apprendrais que les leçons qui me seraient répétées par Georges, qui s'engageait à me surveiller et à m'empêcher de transgresser le pacte.

2° Je ne ferais pas de devoirs, et me contenterais d'écouter la classe sans y prendre part (c'était tout ce que je demandais, le libre usage de mes oreilles, pour mon service et celui de Georges).

3° Je porterais, sans les quitter plus que le fameux prisonnier ne quittait son masque de fer, de grandes lunettes bleues garnies en taffetas de même couleur, et je ne permettrais jamais à mes yeux de glisser un regard ni en dessus ni en dessous, ni de côté, hors de leur cachot.

Ces choses convenues, je repris un matin la route du lycée, appuyé sur le bras de Georges, car j'étais provisoirement presque aveugle, avec ces fameuses lunettes qui devaient m'empêcher de le devenir.

Je dus les garder jusqu'à la fin de l'année scolaire, quoiqu'on me permit de les quitter pour les compositions ; mais il fallait les remettre aussitôt après.

Je trouvai cette vie de quasi-aveugle fort dure ; je l'aurais trouvée bien plus dure encore sans Georges.

Il ne me quittait pas d'une minute, et mettait ses yeux à mon service avec un dévouement joyeux : il était heureux, cela se voyait, de faire à son tour quelque chose pour moi.

Il m'apprenait les leçons, mot à mot, avec une patience inaltérable ; et je lui répétais les explications données en classe, reprenant les passages traduits et les lui faisant traduire de nouveau.

J'avais assez de peine à le faire ; car, n'ayant pu suivre la traduction dans un livre, je ne pouvais compter que sur ma mémoire, et j'avais grand'peur

qu'elle ne voulût pas retenir tout ce dont je la chargeais.

Cet exercice lui profita beaucoup, et j'ai trouvé par la suite qu'il ne m'avait pas été inutile d'être privé de mes yeux pendant deux mois.

Pourtant nous avions perdu quinze jours. J'avais manqué deux compositions, et Georges n'avait pas appris grand'chose dans ces quinze jours-là ; et puis mon travail d'aveugle eut un peu d'hésitation pendant les premiers temps.

Enfin nous n'eûmes pas, au jour des prix, un succès proportionné à notre travail.

J'eus pourtant un prix, pour la première fois de ma vie ; Georges en eut deux, et comme c'était un de plus que l'année précédente, il ne fut pas grondé : c'était tout ce que je demandais.

Mais notre mère commençait à se douter de quelque chose. Elle observait Georges, et à mesure qu'elle l'observait elle devenait soucieuse.

Les notes du pauvre garçon n'avaient pas été bonnes pendant ma quinzaine de cécité : il avait été de nouveau accusé de ne pas suivre la classe, et ma mère n'y comprenait rien.

Faisant violence à sa timidité, elle alla guetter notre professeur à sa sortie du lycée, et lui expliqua, comme toutes les mères, qu'elle était on ne peut plus étonnée de l'inattention de Georges, un si bon garçon, si laborieux, si consciencieux, si honnête, qui passait tout son temps à travailler, étudiant

assaillants. Ils y ont réussi et ont pu refouler les émeutiers.

» Alors on a vu arriver MM. les commissaires de police Coutelle et Ambrogi qui avaient été prévenus de ce qui se passait. Ces commissaires étaient à la tête d'un détachement d'agents de police et de gendarmes à pied; ils ont fait promptement dégager les abords du café, mais non sans résistance de la part des agresseurs.

» Dans la mêlée, un agent, nommé Richard, violemment frappé au front, a été blessé et des soins ont dû lui être donnés d'abord dans le café, puis dans une pharmacie du voisinage. Le misérable qui l'avait frappé a été arrêté dans la rue des Chartroux et conduit en prison, malgré tous ses efforts pour échapper.

» D'après la *Jeune République*, l'agent aurait été blessé par un coup de couteau. Elle a soin d'ajouter que cet agent, « depuis vendredi, a toujours fait preuve d'une véritable férocité. » Il faudrait peut-être plaindre ce donneur de coups de couteau!

» La foule était compacte sur ce point de la rue Saint-Ferréol, mais la gendarmerie à cheval étant accourue du côté de la préfecture, en un instant la rue a été balayée. Tous les magasins étaient fermés.

» Le stationnement a été interdit dans la rue Saint-Ferréol pendant le restant de la soirée.

» Sur le cours Belzunce, il y a eu foule pendant toute l'après-midi, mais sans que rien fit craindre des désordres pareils à ceux de vendredi. Des agents de police gardaient les approches du monument de Belzunce et n'en laissaient pas approcher les curieux ou les malintentionnés. Quand la nuit a commencé, les groupes étant devenus plus nombreux, le 7^e bataillon de chasseurs à pied s'est rangé en bataille; tous les soldats étaient en tenue de campagne. La foule était massée dans les rues latérales du Cours; aux fenêtres et balcons des estaminets et cercles, on voyait paraître leurs innombrables habitués; des cris et des huées à l'adresse des chasseurs se faisaient entendre.

» L'attitude des émeutiers, comprimés cette fois, était celle d'une rage impuissante. Ils ont dû se borner à quelques huées dont ils honoraient la force armée.

» Un chemisier ayant voulu arrêter le cheval d'un des militaires qui chargeaient, a eu le poignet frappé d'un coup de sabre.

» A l'intersection du Cours et de la Cannebière, quand, après trois sommations, une charge de cavalerie les a dispersés, ils s'en sont vengés en criant et sifflant.

» Sur divers points, quelques exaltés ont essayé de délivrer les prisonniers. Ils n'ont pas réussi, et ces tentatives ont amené de nouvelles arrestations. »

EXPOSITION UNIVERSELLE.

Voici quelques détails rétrospectifs et inédits sur le service des entrées pour la journée de dimanche dernier à l'Exposition :

En prévision de l'affluence de visiteurs

même quand ses devoirs étaient finis, au lieu d'aller se promener ou de jouer avec des camarades.

(A suivre.)

BOUTADE.

A mon ami Pierrot.

Mon Dieu que l'homme est simple !... et que la femme est si sage !
Il faut savoir garder sa voix et son visage
Pour entrer avec fruit dans ce monde où l'on est
Avec du cœur un sot, — du courage un benêt !

Le monde, voyez-vous, est un vaste théâtre,
Où les plus beaux décors ne sont pas même en plâtre.
Tout est au badigeon, à l'essence, au vernis ;
Les oiseaux de l'esprit n'y font jamais leurs nids ;
Et l'Education, cette noble étincelle,
C'est l'habit, la cravate, un nœud, une dentelle...
Le tout est de paraître... Et si tu veux jamais
Hanter la grande dame et le noble palais,
Si tu veux même un socle, un buste, une statue,
Vois, mon ami Pierrot, sur la ligne battue,
La corde est aux brebis... et les honneurs aux loups.

Sache donc à propos plier les deux genoux
Par devant la sottise, et surtout les faiblesses.
Répète incessamment la gamme des sottises,
Et tu seras toujours dans la note du ton.

Les Femmes ont le sceptre... et les Rois le bâton !

(La Prima.)

PAUL PROUTEAU.

que l'on y attendait et qui devait forcément créer de l'encombrement aux portes principales, M. Léon Say, ministre des finances, avait ordonné qu'on usât de la plus grande tolérance quant au paiement du prix d'entrée, et, pour si minime que fût ce prix (25 centimes), de ne point l'exiger absolument au cas où quelques visiteurs ne l'offriraient pas spontanément. Ainsi, on aurait laissé entrer librement toute personne qui n'aurait payé, par exemple, que 15 centimes et même moins; de même qu'une famille composée de six ou sept personnes aurait eu libre accès dans l'Exposition en déposant sur le guichet 4 fr. Ajoutons cependant que cette disposition ne créait point pour le public un droit absolu d'entrer à un prix inférieur à 25 centimes.

Un petit nombre de personnes ont usé de la faveur que nous signalons; et en revanche un Anglais a payé son entrée 25 francs, n'ayant pas d'autre monnaie sur lui.

Quant au résultat du recensement des entrées de dimanche, bien que nous ne possédions pas encore le chiffre officiel, nous pouvons dire, dès maintenant, que la recette de ce jour a produit une somme de 29,000 fr. (chiffres ronds) et que le nombre des entrées, non compris les entrées gratuites, s'est élevé à 118,000.

Ajoutons que la recette de la journée du 30 juin ne sera point portée en compte sur les recettes produites par les entrées à l'Exposition universelle. La recette de ce jour restera réservée, et il ne serait pas impossible qu'elle fût distribuée aux pauvres ou affectée à des œuvres de bienfaisance.

— Mardi s'est arrivé au quai d'Orsay, venant du Havre, un nouveau bateau qui a apporté 16 tonnes d'eau de mer, et mercredi on a reçu par la voie du chemin de fer une assez grande quantité de poisson de mer que l'on a aussitôt introduits dans les bacs de l'aquarium marin.

On voit maintenant dans cet aquarium des homards et des langoustes énormes, une grande quantité d'huîtres, des soles, etc.

— Dans l'exposition des cannes et parapluies, nous avons remarqué une canne tout au moins originale; elle ne renferme pas moins de treize objets: elle contient à la fois une canne, un mètre, une houssole, un ruban métrique, une équerre d'arpenteur, un graphomètre, un niveau d'eau, un encrier, un porte-plume, un crayon, une lance, un fil à plomb et un jalon ou pied pour les levés topographiques.

L'ÉCOLE MILITAIRE DE SAINT-CYR.

L'École militaire de Saint-Cyr a envoyé à l'Exposition un travail considérable qui fait foi des sérieux efforts tentés pour perfectionner l'instruction de nos futurs officiers.

On y trouve la preuve d'une attention spéciale apportée à l'une des branches les plus importantes de cette institution, la topographie.

Le plan en relief de Saint-Cyr et de ses environs offre la représentation aussi exacte que complète du terrain même, et jamais, croyons-nous, la perfection n'a été portée à un plus haut point.

Une étude particulière a présidé à la réalisation de cette œuvre remarquable et pour laquelle ont été mis en usage les moyens nouveaux qui dénotent un progrès incontestable de la science topographique.

Le terrain levé par les officiers embrasse un rectangle de 10 kilomètres de largeur sur 11 kilomètres de longueur, et comprend au 1/5000 tous les détails utiles à connaître au point de vue militaire. Les travaux antérieurs, tels que les levés-minutes de l'École d'état-major, des domaines et de la brigade topographique du génie, ont été consultés à titre de renseignement avec le soin le plus scrupuleux.

En outre, une grande attention a été apportée à l'exécution matérielle de l'ouvrage, et qui n'a pas duré moins de sept mois, c'est-à-dire à peu près autant que les opérations du levé lui-même.

En somme, le résultat obtenu est le meilleur éloge de l'œuvre, et nous fait désirer que l'exemple soit suivi pour la représentation du terrain aux environs des villes de garnison, en vue de l'instruction des officiers, pour qui sera aussi facilitée la lecture des cartes, principe et base de toute science militaire.

Etranger.

ESPAGNE. — On écrit de Madrid :

Le roi, sous l'empire de sa douleur si profonde et des émotions que renouvellent sans cesse les témoignages dont il se voit l'objet, vient de tomber malade. Contrecoup du moral sur le physique chez ce jeune prince dont le courage égale le chagrin.

Des télégrammes de condoléance, à l'occasion de la mort de la reine Mercédès, ont été adressés du monde entier au roi d'Espagne.

Conformément aux vœux exprimés par la reine, il n'y a pas eu de funérailles solennelles; les prières des morts ont été seulement dites.

RUSSIE. — L'empereur de Russie a ordonné que la cour prit le deuil pendant vingt jours, par suite de la mort de la reine d'Espagne.

ALLEMAGNE. — La santé de l'empereur Guillaume recommence à donner de vives inquiétudes, bien que les bulletins officiels n'en fassent pas mention.

SUISSE. — Le comité internationaliste de Genève a publié tout dernièrement un nouveau document relatif à l'éducation des enfants; il annonce, en outre, que prochainement les internationalistes recevront un livre traitant ce sujet. Ce livre est une sorte de catéchisme, composé de demandes et de réponses suivies, de règles à observer. C'est un appel à la haine; les vieilles utopies de 1848 ne sont rien à côté de celles qu'on peut y voir. « Le temps a marché, y est-il dit, il faut que le vieux monde s'écroule, que l'ouvrier soit le maître, que le patron lui obéisse. » Suit un panegyrique de la Commune, qui « sera réorganisée sur des bases plus solides. »

LE CONGRÈS.

Le correspondant particulier de la *Liberté* télégraphie la dépêche suivante :

« Berlin, 3 juillet 1878.

» Comme vous avez pu le voir, plus les travaux du Congrès s'achèment vers une conclusion définitive, plus l'accord des puissances apparaît insoluble.

» Il importe peu que le scénario ait été arrêté d'avance, il est même bon que les principales puissances se soient entendues avant d'arriver au Congrès qui, d'ailleurs, touche à sa fin.

» Dès lundi, M. de Bismark et M. Waddington s'étaient entendus sur la manière de présenter au Congrès les résolutions relatives à l'indemnité de guerre et aux droits des créanciers de la Turquie. Tout le monde vante ici l'habileté avec laquelle cette question a été résolue. Encore deux ou trois séances, et tout sera terminé. »

L'attitude des plénipotentiaires ottomans est très-énergique au sujet de l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Ils ne protestent pas *pro forma*; ils disent hautement qu'ils vont se retirer du Congrès. Déjà Mehemet-Ali-Pacha ne s'y rend plus.

Le Monténégro, malgré la bienveillance du Congrès, n'est pas content et refuse de se soumettre.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous avons annoncé que l'appel, pendant vingt-huit jours, des réservistes des classes 1869 et 1871 aurait lieu à partir du 20 août ou du 1^{er} septembre, suivant les régions.

M. le ministre de la guerre vient d'adresser à ce sujet aux préfets et généraux une circulaire dont nous détachons les passages suivants :

Les réservistes ne recevront pas d'ordre individuel. Ils devront être rendus, aux dates ci-dessus mentionnées, à la destination indiquée par leur livret et par les tableaux d'affectation affichés à la mairie de chaque commune.

N'ont pas à répondre à cet appel les réservistes de l'artillerie et du train qui ont fait leur période d'instruction au mois de mai dernier.

Sont dispensés de la convocation : 1^o les hommes pourvus d'un titre de non disponibilité; 2^o les soutiens de famille; 3^o les hommes résidant en Algérie, aux colonies ou à l'étranger qui auront obtenu une dispense spéciale; 4^o les docteurs, pharmaciens, vétérinaires qui, proposés pour un emploi de leur spécialité dans la réserve, n'ont pas encore été nommés; 5^o les internes des hôpitaux; 6^o les hommes ayant quitté le service depuis moins d'un an.

Les réservistes qui, pour une cause quelconque, seraient absolument empêchés de répondre à la convocation devront en justifier auprès du commandant du bureau du recrutement de la subdivision de région, au moyen de pièces authentiques visées par l'autorité municipale.

Les hommes ainsi dispensés pour cette année sont prévenus qu'ils auront à accomplir, en 1879, à la date du 1^{er} mars, la période d'instruction réglementaire.

Les réservistes qui ont à faire usage des voies ferrées pour se rendre à leur destination seront admis à voyager à prix réduit sur présentation de leur livret. Les frais de route leur seront payés à l'arrivée au corps.

Enfin les réservistes de la classe 1872 qui auraient des motifs majeurs pour devancer l'appel de cette classe, lequel aura lieu en 1879, seront admis exceptionnellement à faire leur période d'instruction en 1878.

Par un récent décret, M. Blouère (Louis-Joseph-Raphaël), avocat, docteur en droit, a été nommé juge suppléant au tribunal de première instance de Saumur.

Le *Journal officiel* publie un décret fixant au 15 juillet prochain la première session des conseils d'arrondissement et au 23 septembre la seconde session dont la durée sera de cinq jours.

MAZÉ. — Encore une victime des bains froids! La semaine dernière, M. Mathieu, ouvrier maréchal-ferrand, demeurant à Mazé, canton de Beaufort, s'est noyé dans la rivière de l'Authion, en voulant traverser cette rivière à la nage.

Au cris poussés par le malheureux, les nommés Lereau et Hardoin, qui se baignaient non loin de là, se mirent à nager de toutes leurs forces du côté d'où provenaient les cris, mais il était trop tard. Le malheureux Mathieu avait déjà cessé de vivre.

NIORT.

Nous lisons dans le *Conservateur* :

Fête du 30 juin organisée à Niort par les soins de la municipalité républicaine de cette ville :

Résultats : Dans une ville de 20,923 habitants, possédant 5,477 maisons, lesdits habitants, pris d'un subit enthousiasme, ont été au nombre de : 49.

49 maisons ont illuminé leurs façades. Est-il nécessaire de commenter ces chiffres? Nous ne le pensons pas; ils sont suffisamment éloquentes.

Mais ce qu'il faut noter, ce sont les éléments constitutifs de ce chiffre patriotique de 49 : 1^o les conseillers municipaux, 27; — 2^o édifices publics, 10; — 3^o cafés, 8; — 4^o particuliers, 4. — Total, 49.

RICHELIEU.

Vendredi dernier, vers 5 heures du soir, un orage violent a éclaté à Richelieu. Une avalanche de grêlons énormes, chassés par le vent du Nord, a ravagé une grande partie des récoltes de cette contrée sur une longueur de 12 kilomètres environ.

Ces récoltes, dont une grande partie n'était point coupée, sont ou couchées ou détruites; les vignes ont beaucoup souffert. Deux mille carreaux des fenêtres des maisons de Richelieu ont été brisés.

Les cultivateurs sont désespérés.

L'EXPOSITION

6^e LETTRE DE PARIS.

« Hâtez-vous lentement. »
On dirait ce précepte poétique inventé tout spécialement pour l'Exposition, où il

n'est permis de voir qu'en ne se pressant point.

Aussi ne parcourerons-nous encore cette fois que l'espace compris entre le pont d'Iéna et le Champ-de-Mars, et sans entrer dans le sanctuaire de l'Exposition proprement dite.

Tout ce terrain est occupé par les pelouses, fleurs, jardins, rochers, avec leurs cascades, bassins d'eau et fontaines monumentales; et pour quiconque connaît ce terrain de sable, il y a là tout bonnement un prodige.

A la droite du pont, l'Horticulture ouvre ses portes et celles de ses serres les plus vastes, pour vous offrir ses produits, outils et instruments.

A la gauche sont les galeries de l'Agriculture, bien plus grandioses celles-là, et renfermant tout ce qui a trait à l'art d'ensemencer et de produire. C'est là que se fabrique et sous vos yeux le cidre de Normandie; et c'est là encore que des couveuses artificielles font naître des poulets, etc. Pour juger de la quantité d'objets exposés, en produits et instruments, il est bon de savoir que deux galeries en sont pleines du Champ-de-Mars au pont de l'Alma. Aussi la foule des cultivateurs et des savants s'y porte-t-elle en masse.

On trouve, en revenant sur ses pas, dans le terrain dont nous nous occupons, des pavillons d'un attrait irrésistible, comme celui de la fabrication des cigares, qui ne désemplit pas; le Creuzot, si magnifique par ses machines de force immense, telles que son pilon de 25,000 kil. et son bloc d'acier de 65,000 kil.; le pavillon du ministère des travaux publics, aux livres, plans et études à suivre par les architectes et ingénieurs; celui de la Compagnie parisienne du Gaz, où brillent tous ses instruments particuliers et publics; et enfin le petit observatoire de Montsouris, tout plein de science, mais bien inconnue du vulgaire.

Dans le carré de l'Horticulture on a placé, nous ne savons pas trop pourquoi, le pavillon si gracieux et si frais de Monaco, que la *Prime* a chanté dans son n° 13 par la plume imagée de son courriériste; puis, le pavillon Espagnol, où brillent du plus vif éclat les raisins de Malaga et les bouteilles de ce pays qui y forment un véritable temple de Bacchus, devant lequel nous avons entendu des visiteurs se pâmer d'admiration, et où les lièges forment des colonnades et des portiques qui sont d'une immense curiosité; et plus loin les grandes et spacieuses galeries de l'Angleterre, qui a exposé là tous ses produits et son matériel agricoles.

N'oublions point cependant de descendre sur les berges de la Seine, où nous trouverons les magnifiques expositions de tous les engins que possèdent les ports de mer et tous les matériels possibles de navigation et de sauvetage, les pompes comprises; et enfin cette grue gigantesque, mue à la vapeur, qui sert à placer et déplacer les mâts sur les navires, et qui mesure bien 400 mètres environ de hauteur.

Visitez encore, si vous le voulez bien, le yacht de plaisance et les quelques petits bateaux dans leurs bassins, et contemplez le *Frigorifique*, grand navire à trois mâts qui fait ordinairement la traversée d'Amérique en France pour nous apporter la viande du Nouveau-Monde, toujours fraîche et parfaitement conservée.

Puis, terminons par l'affreux phylloxera, qui a voulu avoir son kiosque particulier. Bête aussi méchante que laide, et qui ressemble volontiers au fourmi-lion, sauf sa couleur qui est jaune. On dit avoir trouvé, et l'on montre là certaines compositions qui le détruisent. Dieu le veuille!

Rapprochons-nous enfin du grand vestibule pour donner des éloges à la *République* de Clésinger, sérieuse, honnête et dépourvue de tout attribut blessant, et à la *Tête de la Liberté* éclairant le monde, que le comité franco-américain vient de faire placer sur un socle, en attendant le reste du corps.

A bientôt notre entrée au Champ-de-Mars.

P. PROUTEAU,
Directeur-proprétaire du journal parisien
La Prime.

Faits divers.

M. François Bazin, professeur au Conservatoire, membre de l'Institut, est mort subitement mardi soir, chez son ami, M. Le Coudray.

François Bazin était né à Marseille le 4 septembre 1819. Il vint à Paris pour faire ses études au Conservatoire, où il obtint toutes les récompenses. Il remporta le prix de Rome en 1840 avec sa cantate de *Loyse de Montfort*, qui fut chantée à l'Opéra par M^{me} Stolz, MM. Roger et Alizard.

De retour de Rome, il donna à l'Opéra-Comique successivement: *le Trompette de Monsieur le Prince*, *le Malheur d'être jolie*, *la Saint-Sylvestre*, *Madelon*, *Maitre Pathelin*, *les Désespérés*, et *le Voyage en Chine* dont le succès fut universel.

Bien que ses succès au théâtre n'aient été que des succès agréables et de second ordre au point de vue de l'art, M. François Bazin, en dehors de la grande honorabilité de l'homme, a sa page marquée dans l'histoire musicale comme l'un des plus dignes et des plus heureux, de par les élèves qu'il a créés, professeurs de notre grand Conservatoire, où il dirigeait avec succès une classe de haute composition.

Depuis dix ans, il était à la tête des innombrables classes d'orphéon de la Seine.

Samedi dernier, M. Rousseau, un des élèves de François Bazin, remportait le grand prix de Rome; dimanche, la foule enthousiasmée lui faisait une ovation pour la magnifique exécution de l'orphéon de la Seine, qui était sous sa direction; lundi, il présidait les deux cours de l'orphéon, où il était acclamé par les élèves, et mardi il mourait sur la brèche, en pleine activité, en plein succès!

François Bazin avait succédé à Carafa comme membre de l'Institut, et il était depuis quelques années officier de la Légion d'Honneur.

Le phonographe et le téléphone. — Une expérience des plus intéressantes a été faite mardi matin à l'Exposition devant le jury de la section de télégraphie.

On avait installé un téléphone entre Versailles et le Champ-de-Mars.

On a d'abord fait entre Versailles et Paris quelques minutes de conversation à l'aide de porte-voix. Puis, un des expérimentateurs du Champ-de-Mars a placé un phonographe en face du cornet acoustique. Les paroles dites à Versailles se sont gravées sur le phonographe de Paris, qui les a répétées.

On a ensuite prié l'un des expérimentateurs de Versailles de mettre aussi un phonographe devant son fil, et les paroles venues de Versailles, gravées sur le phonographe de Paris, ont été renvoyées par le phonographe à celui qui attendait à Versailles, et qui les a répétées à son tour, aux applaudissements de l'auditoire.

Pendant la quinzaine qui vient de s'écouler, il a été vendu sur le marché de la Villette: 43,584 boeufs, 432 taureaux, 2,562 vaches, 95,534 moutons, 41,797 veaux, et 42,680 porcs.

On lit dans la *Liberté*:

On se rappelle que dans une première information sur le séjour du Shah de Perse, nous avons dit qu'il apportait avec lui 36 caisses d'or pesant 40 kilos chacune.

Il ne remporte que onze de ces caisses. C'est donc à peu près 3,000,000 qu'il a dépensé pendant son séjour.

Sa note au Grand-Hôtel se montant à 3,400 fr. par jour — au total soixante et quelques mille francs — on voit que ses achats dans Paris et ses dépenses au dehors atteignent un chiffre assez respectable.

Cela n'étonnera personne, si partout le Shah a été aussi grandement traité qu'à Fontainebleau.

Voici en effet un extrait de la note qui lui a été présentée à son départ de Fontainebleau. Cette note s'élevait à 44,200 fr. Mais, après de longues négociations, elle a été réduite à 9,000 fr.

| | |
|------------------------------|-----------|
| Fleurs | 4.500 fr. |
| 20 Poulets | 400 |
| 4 Cigare | 5 |
| 4 Chambres | 200 |
| 2 Boîtes de cigarettes | 50 |
| 12 Pêches | 420 |
| 1 Melon | 60 |
| 3 Voitures | 800 |

D'après cet aperçu, on peut juger du reste.

Une jolie coquille dans une feuille dépar-

tementale, qui rend compte de la fête nationale du 30 juin présidée par le préfet:

« M. de F... notre éminent préfet, a prononcé un discours magnifique devant le buste de la République; puis il a daigné ouvrir lui-même le bal en portant toutes ses décorations en... SAUTEUR! »

Encore un écho de fête nationale; c'est un mot d'enfant.

Un brave père de famille passait rue Geoffroy-Marie, avec une jolie petite fille blonde, une enfant s'il en fut.

La petite fille qui marchait le nez en l'air, regardant les préparatifs de la fête, arrête brusquement son père et, désignant du doigt un bourgeois qui prenait l'air à son balcon en pantalon blanc, vareuse bleue et béret rouge:

— Regarde donc, père, un monsieur habillé en drapeau!

Bibliographie.

Histoire politique de l'année 1877, 2 vol. in-8° (prix, 15 fr.), par L. Favre, directeur de la *Revue de l'Ouest*. — *Le 16 Mai*, 1 fort vol. in-8° (prix 7 fr. 50 c.). — Adresser les demandes, accompagnées d'un bon de poste, à Niort (Deux-Sèvres), au bureau de la *Revue de l'Ouest*.

Quels temps curieux que ceux où nous vivons. Les années vont si vite, les heures elles-mêmes s'écoulent si rapidement, au milieu des événements de toutes sortes qui les signalent, qu'il n'y a plus pour nous de transition entre le passé et l'avenir. Le présent pour nous est déjà l'histoire, et nous ne jouissons jamais de ces instants de calme, étapes de la vie humaine, que nos pères pouvaient espérer et qu'ils rencontraient parfois. Plus de ces recueils si favorables et si précieux à ceux qui aiment à laisser un intervalle entre leurs souvenirs et leurs espérances. Faut-il s'en étonner? Faut-il en chercher bien loin les raisons? Elles sont faciles à découvrir. Pour nous, si le passé s'enfuit si vite, c'est que le problème du lendemain se pose sans cesse devant nous.

Pourquoi regarder la route parcourue, quand le chemin qui s'ouvre est plein d'incertitude et de hasard. Aussi les philosophes prennent-ils le parti de vivre au jour le jour, et beaucoup s'en trouvent bien.

Mais tandis que les sages laissent ainsi le temps se dérober derrière eux, de laborieux chercheurs travaillent pour eux et réunissent les documents qui serviront à écrire notre histoire, ou plutôt ils l'écrivent eux-mêmes. Parmi ceux-là et au premier rang, il faut placer M. L. Favre, qui vient de consacrer trois gros volumes à l'histoire accidentée de l'année 1877. Certes nos annales contiennent peu de pages aussi remplies que celles-là. En douze mois, que d'événements de tout genre! à l'intérieur, le 16 mai, à l'extérieur, la guerre d'Orient: deux événements dont les conséquences ont été et seront si graves. Un volume tout entier est consacré au 16 mai et ce n'est pas le moins intéressant de la collection qui commence.

M. Favre, dans ses récits qui, sous la forme de résumés chronologiques, contiennent heure par heure l'histoire de l'année 1877, n'a pas fait œuvre de parti. Il s'adresse aux historiens de demain, et il leur lègue des mémoires d'autant plus précieux qu'ils sont plus sincères et plus impartiaux. C'est ainsi qu'il convient d'écrire l'histoire contemporaine. Reposons-nous, de grâce, de nos querelles politiques et n'apprécions pas les faits au gré de nos préférences et de nos passions. En rendant compte, tout dernièrement, de l'année politique de M. Valtrambert, nous nous plaignions un peu des jugements portés par l'auteur sur les événements qu'il retraçait. Avec M. Favre, nous sommes plus à l'aise; il n'y a point de place pour la critique, et nous trouvons réalisé le vœu que nous-même avions formé.

L'auteur nous le dit à sa première page. L'histoire de l'année politique de 1877 n'est point une œuvre de parti, c'est un recueil de documents historiques. Tous les faits politiques de l'année dispersés dans les journaux, les revues, les correspondances, les dépêches, sont rassemblés et placés dans l'ordre chronologique.

Aux événements accomplis sont joints les débats auxquels ils ont donné lieu, les discours, les circulaires, les lettres, les ar-

ticles de journaux qui ont attiré l'attention. En un mot, c'est la recherche toute faite pour ceux qui ont besoin de consulter l'histoire d'hier.

M. Favre a dû employer un temps considérable et consacrer une attention minutieuse à rassembler et coordonner tous ces documents. Son livre est complet et rallie les suffrages de tous ceux qui étudient l'histoire contemporaine et, ne se contentant pas de la lecture rapide et fugitive des journaux, veulent fixer ou recueillir leurs souvenirs. Avec cette histoire, ils retrouveront tous les faits saillants qui méritent d'être conservés. Quant aux journalistes et aux hommes politiques, il n'est point besoin de leur recommander un tel ouvrage, c'est et ce doit être leur *vade mecum*, le compagnon obligé de leurs travaux et le meilleur des guides.

(Le Soleil.)

A. R.

Le premier volume d'une nouvelle édition, revue et corrigée, de l'*Histoire de la Révolution de 1848*, par Daniel Stern, est en vente à la Librairie Calmann Lévy. La réputation de ce livre est faite. Ce n'est pas seulement un récit animé des scènes dramatiques dont l'auteur fut le témoin et le premier historien; mais, par la sûreté des informations, par la fermeté des jugements et la hauteur des vues, c'est un document précieux, indispensable, pour la connaissance des origines du gouvernement républicain. On y retrouve le talent si accompli de l'auteur de *Mes Souvenirs*, appliqué à la peinture d'une des époques les plus intéressantes de l'histoire moderne.

Un nouvel ouvrage de M. Arnould Frémy, *Comment lisent les Français d'aujourd'hui*, vient de paraître à la librairie Calmann Lévy. C'est un livre rempli de vérités essentielles et dans lequel l'auteur émet toujours, sous une forme agréable et poignante, des observations qui donnent sérieusement à penser.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Samedis

RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO : Informations financières, Articles d'actualités, Bilan de la Banque, Revue de la Bourse, Recettes des Chemins de fer, Renseignements sur les valeurs, Assemblées, Listes de tous les tirages, Prix exact des coupons, Cours des valeurs.

PARIS, 45, rue Vivienne, 45, PARIS

UN NUMÉRO SPÉCIMEN EST ENVOYÉ GRATUITEMENT

SOCIÉTÉ ANONYME

du Domaine de Vaudepart

Canton de Troyes (Aube)

Exploitation de Blancs de Craie

Capital-Actions : 1,200,000 fr.

Emission

DE 2,000 OBLIGATIONS

HYPOTHÉCAIRES

INDUSTRIELLES ET AGRICOLES

de 300 fr. — REMBOURSABLES EN 30 ANNÉES

Intérêt : 18 fr. par an

Payables par semestres les 1^{er} Janvier et 1^{er} Juillet.

GARANTIE DES OBLIGATIONS :

Ces obligations sont garanties par une première hypothèque prise sur les terrains du domaine de Vaudepart, d'une contenance de 662 hectares, les maisons d'habitation, usine à Blancs, carrières, moulins, machines à vapeur et autres immeubles par destination.

Prix d'émission : 285 Francs

PAYABLES COMME SUIT :

50 fr. en souscrivant ;
35 » à la répartition ;
100 » du 15 au 20 août 1878 ;
100 » du 15 au 20 septembre 1878.

Les titres libérés à la répartition ressortiront à 282.50, ce qui représente un revenu de 6 0/0 net d'impôt, sans compter la prime d'amortissement.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE :

Les Mercredi 10 et Jeudi 11 Juillet 1878

A PARIS, à la Caisse Vivienne

45 et 49, rue Vivienne, 45 et 49.

On peut souscrire dès maintenant par correspondance

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bour-

donnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), darts, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Évitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Werzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 75,124 : M. et M^{me} Léger, d'une maladie du foie, avec vomissements et diarrhées horribles qui avaient résisté à tout traitement pendant 16 ans. — Cure N° 79,721 : M^{me} Chauvet-Pizzalati, d'anémie, d'épuisement et d'étouffements. — Cure N° 62,476 : Sainte-Romaine-des-Îles (Saône-et-Loire). — La Revalescière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes. J. COMPARET, curé. — N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous les maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. Recevez, etc. — LÉON PRYLET, instituteur à Cheyssoux, Haute-Vienne, 8 mai 1878.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 56 et 70 fr. franco. — Dépôt à SAUMUR, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD; Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicerie, quai de Limoges. — ANGERS, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLACRÉE. — BANGÉ, BUCHMANN, marchand de comestibles. — BEAUPREAU, M^{me} BELLIARD, épicière. — CHOLET, VANDANGEON-BUREAU, 65, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicerie, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY & C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 24 juin 1878

| Départs de Saumur : | | Arrivées à Poitiers : | |
|---------------------|-------------|-----------------------|----------------|
| 6 h. 25 m. matin. | 11 — 20 — — | 10 h. 30 m. matin. | 4 — 30 — soir. |
| 1 — 30 — soir. | 7 — 40 — — | 9 — 7 — — | 11 — 41 — — |

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

| Départs de Poitiers : | | Arrivées à Saumur : | |
|-----------------------|-------------|---------------------|----------------|
| 5 h. 50 m. matin. | 10 — 45 — — | 9 h. 40 m. matin. | 3 — 10 — soir. |
| 12 — 45 — soir. | 6 — 15 — — | 7 — 39 — — | 11 — 20 — — |

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 JUILLET 1878.

| Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | |
|----------------------------------|--------|---------|---|----------------------|--------|-------------------------|--------|----------------------|--------|---------|--|
| Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | |
| 3 % | 76 65 | 45 | Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p. | 872 50 | 7 50 | Canal de Suez | 790 | 12 50 | | | |
| 4 1/2 % | 106 00 | 55 | Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. | 680 | 2 50 | Crédit Mobilier esp. | 835 | | | | |
| 5 % | 114 70 | | Crédit Mobilier | 182 50 | 2 50 | Société autrichienne | 590 | 12 50 | | | |
| Obligations du Trésor, t. payé. | 510 | | Crédit foncier d'Autriche | 565 | 1 35 | OBLIGATIONS. | | | | | |
| Dép. de la Seine, emprunt 1857 | 520 | | Charentes, 500 fr. t. p. | 75 | | Orléans | 355 | | | | |
| Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 520 | | Est | 675 | | Paris-Lyon-Méditerranée | 349 75 | | | | |
| — 1865, 4 % | 525 | | Paris-Lyon-Méditerranée | 1972 50 | 6 75 | Est | 346 50 | | | | |
| — 1869, 3 % | 410 | | Midi | 840 | | Nord | 359 | | | | |
| — 1871, 3 % | 405 | 1 50 | Nord | 1445 | | Ouest | 349 25 | | | | |
| — 1875, 4 % | 510 | | Orléans | 1157 50 | 7 50 | Midi | 348 | | | | |
| — 1876, 4 % | 510 | | Ouest | 740 | | Charentes | 375 | | | | |
| Banque de France | 3170 | | Vendée, 500 fr. t. p. | 1265 | | Vendée | 354 | | | | |
| Comptoir d'escompte | 753 75 | 3 75 | Compagnie parisienne du Gaz | 540 | 2 50 | Canal de Suez | 554 | | | | |
| Crédit agricole, 200 f. p. | 518 75 | 8 75 | C. gén. Transatlantique | | | | | | | | |
| Crédit Foncier colonial, 300 fr. | 360 | | | | | | | | | | |

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 13 mai).

| Départs de Saumur vers Angers. | | Départs de Saumur vers Tours. | |
|--|-------------|---|-------------|
| 3 heures 8 minutes du matin, express-pose (s'arrête à Angers). | 6 — 45 — — | 3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte omnibus (s'arrête à Angers). | 8 — 21 — — |
| 9 — 1 — — | 1 — 25 — — | 9 — 40 — — | 12 — 40 — — |
| 1 — 25 — — | 4 — 10 — — | 4 — 44 — — | 10 — 28 — — |
| 7 — 15 — — | 10 — 37 — — | Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 50. | |

Tribunal civil de première instance de Saumur.

Etude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié, 4, rue de Bordeaux.

Séparation de corps et de biens.

D'un jugement contradictoirement rendu par le tribunal civil de première instance de Saumur, le vingt juin mil huit cent soixante-dix-huit, enregistré;

Entre M^{me} Jeanne Guittard, épouse du sieur Jean Guyot, marchand grainetier, demeurant à Douces, près Doué-la-Fontaine;

Demanderesse, ayant M^e Le Ray pour avoué;

Et M. Jean Guyot, marchand grainetier à Douces, près Doué-la-Fontaine;

Ayant M^e Albert pour avoué; Il appert que :

Séparation de corps et de biens a été prononcée entre les époux Guyot, au profit de la femme.

Pour extrait certifié conforme, par le soussigné, avoué près le tribunal civil de première instance de Saumur et de M^{me} Guyot.

Saumur, le quatre juillet mil huit cent soixante-dix-huit. (342) Signé : V. LE RAY.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

BELLE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 73.

Six chambres à coucher avec cabinets, cour, remise, écurie et vastes servitudes.

S'adresser, pour visiter l'immeuble, à M^e CLOUARD, et, pour traiter, à M. LEHOU, propriétaire à Doué, ou à M^e CLOUARD. (310)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 7 juillet 1878, onze heures du matin.

En l'étude de M^e LAUMONIER,

Et sur la mise à prix de 14,000 francs,

UNE MAISON

A Saumur, rue d'Orléans, 29, occupée par M. Salais, bottier.

S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (320)

A VENDRE

MAISON

A Saumur, rue du Petit-Pré, n° 9,

Comprenant : cour, caves, deux chambres à feu et grenier.

S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur. (343)

Etude de M^e TAHET, notaire à Vihiers.

A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite,

UN FONDS DE COMMERCE D'ÉPICERIE ET DE MERCERIE

Bien achalandé, situé à Vihiers. S'adresser audit notaire. (336)

A CÉDER

POUR CAUSE DE SANTÉ,

BOUTIQUE D'ÉPICERIE

Rue du Pressoir-Saint-Antoine, 17.

On pourrait louer la maison pour toute autre industrie. (331)

VILLE DE SAUMUR.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

DE CONSTRUCTION

D'une école communale laïque de garçons dans le quartier des Ponts.

Le Maire de la ville de Saumur prévient les entrepreneurs de travaux publics que, le samedi 20 juillet 1878, à une heure précise de l'après-midi, il sera procédé, à l'Hôtel-de-Ville, par devant le Maire de la ville de Saumur, assisté de deux conseillers municipaux et en présence du receveur municipal, à l'adjudication publique, au rabais, et sur soumissions cachetées, des travaux de construction d'une école communale laïque de garçons dans le quartier des Ponts.

Le montant du devis, dressé par l'architecte de la ville s'élève à la somme de 21,922 fr. 34 c.

On peut prendre connaissance des plans, devis et cahier des charges au secrétariat de la Mairie de Saumur, tous les jours, de dix heures du matin à quatre heures du soir, fêtes et dimanches exceptés.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 4 juillet 1878.

(344) Le Maire, LECOY.

UNE MAISON DE COMMERCE demande une Caissière-Comptable.

Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

AVEC JARDIN ET SERVITUDES

Située à Saint-Hilaire-Saint-Florent, près Saumur.

S'adresser à LACHAUME, archangeur, rue Nationale, 49, à Saumur.

VIN DE PROPRIÉTAIRE.

Garanti naturel et non plâtré.

L'expédition franco de fût, de régie et de port, mes Saint-Georges, Langlade et Bordeaux, vieux, pesant environ 11 degrés, à des prix variant, suivant destination, entre 100 et 130 francs, ainsi que mon excellent vin de table, du dom. Saint-Louis, pesant environ 9°, entre 60 et 90 francs la pièce de 225 litres. — M^{me} V^e Hyp. THOMAS, propriétaire à BEZIERS. (96)

CHANGEMENT DE DOMICILE

DESCHAMPS

PLATRIER,

Ancien ouvrier de la maison Sartoris.

Informe sa clientèle qu'il a transféré son domicile et ses magasins rue des Boires, 24, en face de l'Hospice. (272)

GRAND SKATING-RINK

130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare. Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix.

Réunion de famille. High life. Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Voyage gratuit à Paris

(Aller et retour en toutes classes).

ADMINISTRATION :

Place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

L'Administration se charge, en outre, de retenir à l'avance des chambres ou appartements meublés, dans tous les hôtels, moyennant 5 francs seulement d'honoraires par chaque chambre retenue.

Pour recevoir franco la notice détaillée, envoyer franco 2 timbres-poste de 15 centimes, au Directeur des Voyages gratuits, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

AVIS

M. CHEMINEAU, François, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Brossay, canton de Montreuil-Bellay, informe les marchands qu'à partir de ce jour il ne paiera pas les dettes que pourra contracter sa femme, née Caroline TARDIF. (334)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. RIELLANT DENTISTE,

Place de la Billange, n° 4.

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

L. LE BRAS, BANQUIER

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs.

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M^{me} V^e RIBAUT

MARCHANDE DE MEUBLES NEUFS ET D'OCCASION

A transféré son magasin place du Petit-Thouars.

LOCATION DE MEUBLES EN TOUS GENRES.

FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

Rue Saint-Nicolas, 29, Saumur.

Volières, Poutilliers, Faisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre. Parcs à moutons, Tambours à poissons, Chenils pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

NOTA.— Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 kil.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V^e LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M^{me} V^e LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le